

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2013

À cette séance ordinaire tenue le 13^{ème} jour de mai 2013 étaient présents, Mesdames les conseillères Danielle Duchesneau DuSablou et Stéphanie Dusablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Martin Denis et Louis-Philippe Douville tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur le conseiller Yan Laganière est absent.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00 par la prière.

2013-05-13-081

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2013-05-13-082

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2013 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2013

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie des procès-verbaux mentionnés en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 24 avril 2013 soient acceptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions du procès-verbal du 8 avril et du 24 avril 2013.

2013-05-13-083

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 13 mai 2013 au montant de 170 225.46\$ et autorise le paiement des factures.

LISTE DES COMPTES DE AVRIL 2013

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	11 876.28 \$
2	Telus	1 330.16 \$
3	Telus Mobilité	37.14 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	33.17 \$
6	Salaires nets des Élus, avril	2 388.55 \$
7	Salaires nets des Employés, avril	15 985.40 \$
8	Salaires nets des Pompiers, gardes et pratiques, avril	2 330.64 \$
9	Ministère du Revenu du Québec, remise avril	7 464.16 \$
10	Receveur Général du Canada, remise avril	2 997.64 \$
11	REER, cotisations avril	1 533.94 \$
12	Motel Seigneurie de Vaudreuil, location chambre David Grondin, Formation eaux usées, 7 avril au 3 mai: 4semaines à 327.68\$: 1310.72, semaine 6 au 8 mai: 131.07\$	1 441.79 \$
13	Co-Op Univert St-Casimir, remb. bon d'achat décorations Noël, Embellissement	25.00 \$
14	Canadien National, entretien signaux, mars 2013	514.86 \$
15	Réseau Mobilité Plus, fréquence numérique incendie, avril:41.05\$, Mai: 27.36\$	68.41 \$
16	SCAR: Mun.: 132.58\$, Loisirs: 310.63\$ Huile chauffage mars: garage mun.: 516.07\$, caserne: 508.96\$, huile caserne avril: 67.61\$	1 535.85 \$
17	Ministre des Finances, permis alcool, soirée quilles,	83.00 \$

	Loisirs	
18	Ligue des cadets de l'armée, contribution financière grandeur carte d'affaires	35.00 \$
19	Comité du 300ième Deschambault, 1 billet concert bénéfique du 1er juin	50.00 \$
20	Fabrique St-Casimir, déneigement stationnement de l'église: 977.29\$, 1 billet tirage: 50.00\$	1 027.29 \$
21	Les Rendez-Vous Culturels, 2 billets souper à 64.\$ le 19 avril	128.00 \$
22	Chambre de commerce Secteur Ouest de Portneuf, cotisation 1 mars 13 au 28 février 14	230.00 \$
23	Lucie Langlois, honoraires quilles, 2ième vers, saison 2012-2013, Loisirs	1 750.00 \$
24	Agathe Tessier, honoraires quilles, 2ième vers. saison 2012-2013, Loisirs	1 750.00 \$
25	David Grondin, frais déplacements et de repas 7 au 12 avril: 364.55\$, 14 au 20 avril: 369.09\$, 21 au 27 avril: 385.64\$, Réf: Formation eaux usées à Vaudreuil	1 119.28 \$
26	CIT Location copieur 1 mai au 31 juillet 2013	522.83 \$
27	Pharmacie St-Casimir, 3 laminages certificat bénévoles Bibliothèque	37.91 \$
28	Marché Richelieu, Mun.: 15.30\$, Loisirs: 19.86\$	35.16 \$
29	Albert Tessier, 8h30 de transport avec camion, Réf: vidanges résidence 305 Boul. de la Montagne	931.63 \$
30	Courrier de Portneuf, publicité Festival de Films de Portneuf: 402.41\$, 2 publicités développement domiciliaire: 1296.68\$	1 699.09 \$
31	BFT Bowling, réparations allées de quilles (pièces et main d'œuvre	707.09 \$
32	Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf, quote-part 2ième vers: 44143.29\$, quote-part 1er vers. boues de fosses septiques: 5457.81\$	49 601.10 \$
33	Garage Conrad Audet, essence camion rouge: 498.03\$, remb. bon d'achat décoration Noël, embellissement: 25.00\$	523.03 \$
34	Groupe Lafrenière Tracteurs, entretien tracteur: 34.60\$ entretien et achat 4 pneus pour tondeuse du tracteur: 714.23\$	748.83 \$
35	Pompaction, mélangeur Dynamix pour produits à l'usine de filtration	3 444.65 \$
36	Biolab, analyses d'eau	304.11 \$
37	Acolyte, conception graphique publicité Rue des Moissons	199.49 \$
38	Équip. Bureau Portneuf Champlain, fournitures bureau	256.25 \$

39	Unité Loisirs et de Sport Capitale Nationale, formation Parc-o-mètre, (Jonathan Tessier), loisirs	34.49 \$
40	Le Bulletin des Chenaux, publicité terrains Rue des Moissons	505.89 \$
41	Croix Bleue, ass. groupe 1 au 31 mai	2 608.80 \$
42	Promutuel Portneuf-Champlain, assurances 15-02-13 au 15-02-14, Mun.: 16945.32\$, Loisirs: 4829.64\$, Incendie: 4715.61\$	26 490.57 \$
43	Florent Tessier, remb. taxes mun. pour Gîte de l'Écureuil, Loisirs	977.01 \$
44	Ministère du Revenu du Québec, remb. taxes sur les intrants récupérés	1 526.77 \$
45	Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, cotisation annuelle mai 13 à mai 14, embellissement	90.00 \$
46	Mission HGE, recherche en eau Aq. PM. Facture partielle réf: Résol.: 2013-03-11-045	15 029.53 \$
47	GL Ent. Électricien, réparations lumière de rues 672 Notre-Dame	231.63 \$
48	Municipalité St-Thuribe, quote-part 50% éclairage lumière 3ième Rg. et coût d'achat luminaire à Del	382.40 \$
49	MRC Portneuf, dépliants auto-inspection, incendie: 48.00\$, formation pompiers, incendie: 146.90	194.90 \$
50	Réparation Électro M, réparation fournaise caserne, incendie	471.40 \$
51	Électro-Paul, lampes fluorescents pour bureau Mun.: 143.15, lampes 50W pour salle paroissiale: 57.30\$	200.45 \$
52	FQM, facturation Dicom, Mars	10.34 \$
53	Mun. Deschambault-Grondines, inscriptions formation moniteurs terrain de jeu 25 et 26 mai, Loisirs	270.00 \$
54	Comité St-Casimir 2000, subvention couches lavables, Réf: Résol: 2010-11-08-524	150.00 \$
55	Alex Coulombe Ltée, location frigidaire quilles, Loisirs	86.23 \$
56	Société Canadienne des Postes, éclaireur Mai	117.07 \$
57	Godin Station Service, essence camion gris mun.: 100.00\$, lumière pour camion (panel) incendie: 17.20	117.20 \$
58	CCAQ, télésurveillance 4 mai 13 au 4 mai 14	275.94 \$
59	Sable Marco, 56 sacs asphalte froid	531.92 \$
60	Matériaux Audet, pièces pour usine aq. St-Thuribe	20.31 \$
61	Alain Rivard, frais déplacements 154 km à 0.40, Cap Santé pour formation logiciel Target, incendie	61.60 \$
62	Charles-Anthony Germain, frais déplacements 400km à 0.40: 160.00\$ + 1 repas: 10.00\$ pour formation section 1 pompier, incendie	170.00 \$

63	Garage Pierre Tessier, réparation tracteur, câble pour arrêt et départ: 172.86\$, réparation différentiel avant: 4659.49\$	4 832.35 \$
----	--	-------------

TOTAL DU MOIS : 170 225.46\$

Municipalité :	147 942.89\$
Loisirs :	12 386.11\$
Incendie :	9 756.46\$
PFM/MADA	0.00\$
Comité d'embel.	140.00\$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce treizième jour de mai 2013.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

Mme Stéphanie Dusablon n'a rien à signaler.

Monsieur Louis-Philippe Douville soulève la problématique du profil de la chaussée sur le stationnement de l'église près du pont.

Mme Danielle D. DuSablon nous entretient de diverses activités et des résultats du FFPE. Elle profite de l'occasion pour remercier la municipalité de sa collaboration.

Monsieur Martin Denis souligne aussi au passage les résultats du FFPE et adresse ses félicitations à M. Jonathan Tessier pour l'organisation du tournoi de rues « dek hockey ». Par la suite il nous entretient du suivi des travaux entourant la démarche PFM/MADA.

Monsieur Michel Trottier demande que le brûlage des amoncellements de bois sur le site du dépôt à neige soit effectué.

Monsieur Dominic Tessier Perry nous informe de la visite récente d'un inspecteur de la CCQ relativement aux chantiers de l'ancienne coop et du magasin Mailhot. Par la suite, il nous entretient d'une séance d'information sur les services 911, laquelle a eu lieu récemment à la MRC. Enfin, il souligne au passage le début de la collecte des matières organiques.

2013-05-13-084

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier fait lecture du rapport financier consolidé pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012.

2013-05-13-085

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012

À la suite du dépôt du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le rapport financier consolidé pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012 soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

2013-05-13-086

DÉPART DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT que M. Clément Godin a signifié dans sa lettre du 17 avril dernier son intention de quitter ses fonctions de directeur du Service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE prendre acte de la décision de Monsieur Godin;

D'ADRESSER une motion de félicitations à son endroit afin de souligner son dévouement ainsi que la qualité du travail accompli tout au long de ses années de service;

DE PROCÉDER à la nomination de M. Patrick Auger au poste de directeur (par intérim) du Service de sécurité incendie;

ADOPTÉE

2013-05-13-087

ACQUISITION D'UNE TABLETTE ÉLECTRONIQUE POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT que le Service de sécurité incendie doit se procurer une tablette électronique pour effectuer les inspections des édifices à risque élevé et très élevé;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACQUÉRIR une tablette électronique CL 910 avec support véhiculaire de la firme MicroGest Informatique de St-Tite au montant de 1 900\$ plus taxes;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 23 03000 527 « Ameublement de bureau incendie »

ADOPTÉE

2013-05-13-088

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LE FORAGE DE Puits EXPLORATOIRES DANS LE SECTEUR DU PIED DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT QU'un levé géophysique a été réalisé par la firme Mission HGE en avril dernier dans la zone d'étude numéro 6 du secteur du Pied de la Montagne;

CONSIDÉRANT que sur la base des résultats obtenus, deux forages exploratoires sont recommandés;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offre sur invitation a été fait auprès de trois firmes et que les résultats sont les suivants :

Les Forages LBM / Victoriaville	39 953.81\$
Groupe Puitbec / Victoriaville	40 827.62\$
Samson & Frères / St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	38 824.76\$

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir octroie un contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence Samson & Frères inc. de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, au montant de 38 824.76\$ (taxes incluses) pour la réalisation de deux forages exploratoires et ce, tel que décrit dans leur offre de services professionnels du 26 avril 2013;

D'IMPUTER cette dépense à la programmation de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec.

Madame la conseillère Danielle D. DuSablou est contre.

ADOPTÉE

2013-05-13-089

TRAVAUX ENTOURANT LE DOSSIER DE L'AQUEDUC DU PIED DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT l'exaspération générale relative aux travaux entourant le dossier de l'aqueduc du Pied de la Montagne;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir adresse une lettre aux autorités compétentes pour dénoncer cette situation.

ADOPTÉE

2013-05-13-090

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ À LA FIRME DESSAU / ASSISTANCE TECHNIQUE TECQ 2010-2013

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit déposer rapidement au MAMROT une programmation en regard de la TECQ 2010-2013;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE la municipalité de Saint-Casimir octroie un contrat de gré à gré à la firme Dessau pour la préparation de la programmation en regard de la TECQ 2010-2013 et ce, tel que décrit dans leur offre de services professionnels du 18 avril 2013, au montant de 4 200\$ (plus taxes)

D'IMPUTER cette dépense à la programmation de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec.

ADOPTÉE

2013-05-13-091

ANNULATION D'UN SOLDE RÉSIDUAIRE / RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 101-2010

ATTENDU QUE la municipalité de St-Casimir a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 101-2010 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 208 600\$;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 164 400\$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 101-2010 pour réduire le montant de la dépense de l'emprunt.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement numéro 101-2010 soit réduit de 373 000\$ à 208 600\$;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

2013-05-13-092

ANNULATION D'UN SOLDE RÉSIDUAIRE / RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 114-2011

ATTENDU QUE la municipalité de St-Casimir a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 114-2011 selon les coûts prévus initialement soit 190 000\$;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Casimir a reçu une somme de 95 000\$ de la SHQ en regard du règlement d'emprunt 114-2011;

ATTENDU QU'AUCUN montant de l'emprunt ne sera financé de façon permanente;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Casimir désire approprier à même le fonds général un montant de 95 000\$;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 95 000\$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 114-2011 pour préciser le financement de la dépense.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement numéro 114-2011 soit réduit de 95 000\$ à 0\$;

QUE la municipalité de St-Casimir approprie à même le fonds général une somme de 95 000\$ pour payer la dépense prévue au règlement numéro 114-2011;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire.

ADOPTÉE

2013-05-13-093

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES AU 31 MARS 2013

En vertu de l'article 176.4 du Code municipal, Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier dépose à cette séance les états financiers cumulatifs au 31 mars 2013. Une copie de ce document est remise à chaque membre du conseil.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers se terminant le 31 mars 2013.

ADOPTÉE

2013-05-13-094

PROCLAMATION DU JOUR DE L'ABEILLE À MIEL

CONSIDÉRANT le rôle prédominant des abeilles à miel en regard de la pollinisation des plantes et des arbres fruitiers;

CONSIDÉRANT qu'il est important de sensibiliser davantage la population à l'importance de ce rôle;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir proclame le 29 mai 2013 « Jour de l'Abeille à miel »;

QU'UNE copie de cette résolution soit transmise à M. Gerry Ritz, ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

ADOPTÉE

2013-05-13-095

CONTRAT POUR LES BIBLIOTHÈQUES AFFILIÉES / RÉSEAU BIBLIO CNCA

CONSIDÉRANT que ce contrat n'a pas été mis à jour depuis 1996;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun d'actualiser celui-ci pour mieux refléter la réalité;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le maire, M. Dominic Tessier Perry ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, soient autorisés à signer ledit contrat.

ADOPTÉE

2013-05-13-096

ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-MAGNAN

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun d'actualiser les règlements de la bibliothèque à la suite de l'entente intermunicipale avec la municipalité de St-Thuribe;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de St-Casimir adopte les règlements de la bibliothèque Jean-Charles-Magnan (version mai 2013).

ADOPTÉE

2013-05-13-097

MOBILISATION DU MILIEU MUNICIPAL EN REGARD DE LA LOI-CADRE SUR LA DÉCENTRALISATION

ATTENDU QUE, plus que jamais, le développement des régions du Québec passe par une véritable décentralisation des pouvoirs pertinents au développement local et régional et répond au vœu des élus municipaux d'occuper d'une façon dynamique le territoire en ayant en mains les leviers essentiels pour assurer le développement durable des collectivités locales et supralocales;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de la décentralisation dans l'occupation dynamique du territoire et le rôle déterminant des MRC dans la réussite de cette décentralisation;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec, par la voix de sa première ministre lors du discours inaugural en novembre 2012, s'est engagé à adopté une loi-cadre sur la décentralisation au cours de son présent mandat, engagement confirmé par la nomination d'un sous-ministre associé aux Régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dédié à l'élaboration du projet de loi-cadre sur la décentralisation annoncé pour le printemps 2013;

ATTENDU QUE la première ministre, madame Pauline Marois, réaffirmait son intention, lors du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités du mois de septembre 2012, à l'effet d'adopter une loi-cadre sur la décentralisation dans un horizon court;

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, confirmait à la FQM cet engagement de présenter dès ce printemps une loi-cadre sur la décentralisation;

ATTENDU QUE l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de décentralisation, et ce à l'échelon de la MRC, est la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économique dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

ATTENDU QUE l'Organisation de coopération et de développement économiques concluait ce rapport en affirmant que « Le Québec doit renforcer le pouvoir politique supralocal » précisant que selon le principe de la subsidiarité, la MRC est le niveau administratif le plus pertinent pour une approche territoriale renforcée et porteuse d'avenir;

ATTENDU QUE plusieurs politiques et programmes gouvernementaux, en plus de la Politique nationale de la ruralité, reconnaissent déjà l'échelon supralocal (MRC) comme niveau pertinent de délégation de responsabilités et de compétences tels les schémas d'aménagement et de développement des territoires, les schémas de couverture de risques, la gestion des matières résiduelles et la gestion du transport collectif;

ATTENDU QUE l'entité MRC est le lieu reconnu de la complémentarité rurale-urbaine dimension incontournable d'une dynamique territoriale forte qui se doit d'être reconnue et inscrite dans la future loi-cadre sur la décentralisation;

ATTENDU QUE les associations municipales ont signé, en 2004, un protocole d'entente avec le gouvernement du Québec dans le but d'entamer le processus de décentralisation, mais que celui-ci ne s'est jamais véritablement concrétisé;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités déposait un mémoire en 2005 plaidant pour un projet de loi-cadre sur la décentralisation « Pour un État de proximité et une autonomie des communautés » suite à une large consultation de ses membres et où l'on affirmait que toute démarche de décentralisation devrait tendre au renforcement des MRC, les reconnaissant comme lieu privilégié de la démocratie locale et du transfert de compétences pour une dynamique accrue des territoires;

ATTENDU QU'en 2010, la Fédération québécoise des municipalités réitérait la volonté que la MRC soit l'instance reconnue dans la mise en œuvre de la Loi-cadre sur l'occupation et la vitalité des territoires, et que cette résolution a reçu l'appui de plus de 600 municipalités et MRC;

ATTENDU QUE le *momentum* politique actuel sans précédent et l'invitation du présent gouvernement de concrétiser la décentralisation et ainsi doter les régions de véritables leviers essentiels à leur développement;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D.DuSablon

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis

ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de déposer son projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013;

DE CONFIRMER dans cette Loi l'échelon supralocal qu'est la MRC comme lieu de la décentralisation pour assurer le développement durable des territoires du Québec :

D'ACHEMINER copie de la présente résolution à la première ministre, Mme Pauline Marois, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, aux partenaires de la ruralité, à la Fédération québécoise des municipalités.

Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville est contre.

ADOPTÉE

DIVERS

A) Rapport du directeur sur la santé publique de la Capitale-Nationale

À la suite de la sortie de ce rapport et des conclusions auxquelles il arrive, Mme Danielle D. DuSablon demande la mobilisation des élus du secteur Ouest afin de prendre position.

B) Lettre adressée à M. Jean Douville

Mme Danielle D. DuSablon s'enquiert de la teneur de cette lettre laquelle vise la propriété de M. Jean Douville. M. Dominic Tessier Perry lui indique que le sujet sera discuté au cours de la prochaine réunion de travail.

2013-05-13-098

C) Invitations aux activités

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Danielle D. DuSablon

APPUYÉ PAR : Monsieur Martin Denis

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE Mme Danielle D. DuSablon participe à la revue annuelle du Corps de Cadets de St-Marc;

D'ACHETER un (1) billet pour le tournoi de golf de la Commission scolaire de Portneuf au montant de 160.00\$/personne.

D'ACHETER un (1) billet pour le tournoi de golf de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf au montant de 175.00\$/personne.

D'IMPUTER ces dépenses au poste budgétaire 02-11000-339 « Dépenses de communications »

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2013-05-13-099

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Martin Denis à 21h50.

René Savard,
Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2013

À cette séance ordinaire tenue le 13^{ème} jour de mai 2013 étaient présents, Mesdames les conseillères Danielle Duchesneau DuSablou et Stéphanie Dusablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Martin Denis et Louis-Philippe Douville tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur le conseiller Yan Laganière est absent.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00 par la prière.

2013-05-13-081

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2013-05-13-082

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2013 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2013

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie des procès-verbaux mentionnés en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 24 avril 2013 soient acceptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions du procès-verbal du 8 avril et du 24 avril 2013.

2013-05-13-083

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 13 mai 2013 au montant de 170 225.46\$ et autorise le paiement des factures.

LISTE DES COMPTES DE AVRIL 2013

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	11 876.28 \$
2	Telus	1 330.16 \$
3	Telus Mobilité	37.14 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	33.17 \$
6	Salaires nets des Élus, avril	2 388.55 \$
7	Salaires nets des Employés, avril	15 985.40 \$
8	Salaires nets des Pompiers, gardes et pratiques, avril	2 330.64 \$
9	Ministère du Revenu du Québec, remise avril	7 464.16 \$
10	Receveur Général du Canada, remise avril	2 997.64 \$
11	REER, cotisations avril	1 533.94 \$
12	Motel Seigneurie de Vaudreuil, location chambre David Grondin, Formation eaux usées, 7 avril au 3 mai: 4semaines à 327.68\$: 1310.72, semaine 6 au 8 mai: 131.07\$	1 441.79 \$
13	Co-Op Univert St-Casimir, remb. bon d'achat décorations Noël, Embellissement	25.00 \$
14	Canadien National, entretien signaux, mars 2013	514.86 \$
15	Réseau Mobilité Plus, fréquence numérique incendie, avril:41.05\$, Mai: 27.36\$	68.41 \$
16	SCAR: Mun.: 132.58\$, Loisirs: 310.63\$ Huile chauffage mars: garage mun.: 516.07\$, caserne: 508.96\$, huile caserne avril: 67.61\$	1 535.85 \$
17	Ministre des Finances, permis alcool, soirée quilles,	83.00 \$

	Loisirs	
18	Ligue des cadets de l'armée, contribution financière grandeur carte d'affaires	35.00 \$
19	Comité du 300ième Deschambault, 1 billet concert bénéfice du 1er juin	50.00 \$
20	Fabrique St-Casimir, déneigement stationnement de l'église: 977.29\$, 1 billet tirage: 50.00\$	1 027.29 \$
21	Les Rendez-Vous Culturels, 2 billets souper à 64.\$ le 19 avril	128.00 \$
22	Chambre de commerce Secteur Ouest de Portneuf, cotisation 1 mars 13 au 28 février 14	230.00 \$
23	Lucie Langlois, honoraires quilles, 2ième vers, saison 2012-2013, Loisirs	1 750.00 \$
24	Agathe Tessier, honoraires quilles, 2ième vers. saison 2012-2013, Loisirs	1 750.00 \$
25	David Grondin, frais déplacements et de repas 7 au 12 avril: 364.55\$, 14 au 20 avril: 369.09\$, 21 au 27 avril: 385.64\$, Réf: Formation eaux usées à Vaudreuil	1 119.28 \$
26	CIT Location copieur 1 mai au 31 juillet 2013	522.83 \$
27	Pharmacie St-Casimir, 3 laminages certificat bénévoles Bibliothèque	37.91 \$
28	Marché Richelieu, Mun.: 15.30\$, Loisirs: 19.86\$	35.16 \$
29	Albert Tessier, 8h30 de transport avec camion, Réf: vidanges résidence 305 Boul. de la Montagne	931.63 \$
30	Courrier de Portneuf, publicité Festival de Films de Portneuf: 402.41\$, 2 publicités développement domiciliaire: 1296.68\$	1 699.09 \$
31	BFT Bowling, réparations allées de quilles (pièces et main d'œuvre	707.09 \$
32	Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf, quote-part 2ième vers: 44143.29\$, quote-part 1er vers. boues de fosses septiques: 5457.81\$	49 601.10 \$
33	Garage Conrad Audet, essence camion rouge: 498.03\$, remb. bon d'achat décoration Noël, embellissement: 25.00\$	523.03 \$
34	Groupe Lafrenière Tracteurs, entretien tracteur: 34.60\$ entretien et achat 4 pneus pour tondeuse du tracteur: 714.23\$	748.83 \$
35	Pompaction, mélangeur Dynamix pour produits à l'usine de filtration	3 444.65 \$
36	Biolab, analyses d'eau	304.11 \$
37	Acolyte, conception graphique publicité Rue des Moissons	199.49 \$
38	Équip. Bureau Portneuf Champlain, fournitures bureau	256.25 \$

39	Unité Loisirs et de Sport Capitale Nationale, formation Parc-o-mètre, (Jonathan Tessier), loisirs	34.49 \$
40	Le Bulletin des Chenaux, publicité terrains Rue des Moissons	505.89 \$
41	Croix Bleue, ass. groupe 1 au 31 mai	2 608.80 \$
42	Promutuel Portneuf-Champlain, assurances 15-02-13 au 15-02-14, Mun.: 16945.32\$, Loisirs: 4829.64\$, Incendie: 4715.61\$	26 490.57 \$
43	Florent Tessier, remb. taxes mun. pour Gîte de l'Écureuil, Loisirs	977.01 \$
44	Ministère du Revenu du Québec, remb. taxes sur les intrants récupérés	1 526.77 \$
45	Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, cotisation annuelle mai 13 à mai 14, embellissement	90.00 \$
46	Mission HGE, recherche en eau Aq. PM. Facture partielle réf: Résol.: 2013-03-11-045	15 029.53 \$
47	GL Ent. Électricien, réparations lumière de rues 672 Notre-Dame	231.63 \$
48	Municipalité St-Thuribe, quote-part 50% éclairage lumière 3ième Rg. et coût d'achat luminaire à Del	382.40 \$
49	MRC Portneuf, dépliants auto-inspection, incendie: 48.00\$, formation pompiers, incendie: 146.90	194.90 \$
50	Réparation Électro M, réparation fournaise caserne, incendie	471.40 \$
51	Électro-Paul, lampes fluorescents pour bureau Mun.: 143.15, lampes 50W pour salle paroissiale: 57.30\$	200.45 \$
52	FQM, facturation Dicom, Mars	10.34 \$
53	Mun. Deschambault-Grondines, inscriptions formation moniteurs terrain de jeu 25 et 26 mai, Loisirs	270.00 \$
54	Comité St-Casimir 2000, subvention couches lavables, Réf: Résol: 2010-11-08-524	150.00 \$
55	Alex Coulombe Ltée, location frigidaire quilles, Loisirs	86.23 \$
56	Société Canadienne des Postes, éclaireur Mai	117.07 \$
57	Godin Station Service, essence camion gris mun.: 100.00\$, lumière pour camion (panel) incendie: 17.20	117.20 \$
58	CCAQ, télésurveillance 4 mai 13 au 4 mai 14	275.94 \$
59	Sable Marco, 56 sacs asphalte froid	531.92 \$
60	Matériaux Audet, pièces pour usine aq. St-Thuribe	20.31 \$
61	Alain Rivard, frais déplacements 154 km à 0.40, Cap Santé pour formation logiciel Target, incendie	61.60 \$
62	Charles-Anthony Germain, frais déplacements 400km à 0.40: 160.00\$ + 1 repas: 10.00\$ pour formation section 1 pompier, incendie	170.00 \$

63	Garage Pierre Tessier, réparation tracteur, câble pour arrêt et départ: 172.86\$, réparation différentiel avant: 4659.49\$	4 832.35 \$
----	--	-------------

TOTAL DU MOIS : 170 225.46\$

Municipalité :	147 942.89\$
Loisirs :	12 386.11\$
Incendie :	9 756.46\$
PFM/MADA	0.00\$
Comité d'embel.	140.00\$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce treizième jour de mai 2013.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

Mme Stéphanie Dusablon n'a rien à signaler.

Monsieur Louis-Philippe Douville soulève la problématique du profil de la chaussée sur le stationnement de l'église près du pont.

Mme Danielle D. DuSablon nous entretient de diverses activités et des résultats du FFPE. Elle profite de l'occasion pour remercier la municipalité de sa collaboration.

Monsieur Martin Denis souligne aussi au passage les résultats du FFPE et adresse ses félicitations à M. Jonathan Tessier pour l'organisation du tournoi de rues « dek hockey ». Par la suite il nous entretient du suivi des travaux entourant la démarche PFM/MADA.

Monsieur Michel Trottier demande que le brûlage des amoncellements de bois sur le site du dépôt à neige soit effectué.

Monsieur Dominic Tessier Perry nous informe de la visite récente d'un inspecteur de la CCQ relativement aux chantiers de l'ancienne coop et du magasin Mailhot. Par la suite, il nous entretient d'une séance d'information sur les services 911, laquelle a eu lieu récemment à la MRC. Enfin, il souligne au passage le début de la collecte des matières organiques.

2013-05-13-084

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier fait lecture du rapport financier consolidé pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012.

2013-05-13-085

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012

À la suite du dépôt du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le rapport financier consolidé pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012 soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

2013-05-13-086

DÉPART DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT que M. Clément Godin a signifié dans sa lettre du 17 avril dernier son intention de quitter ses fonctions de directeur du Service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE prendre acte de la décision de Monsieur Godin;

D'ADRESSER une motion de félicitations à son endroit afin de souligner son dévouement ainsi que la qualité du travail accompli tout au long de ses années de service;

DE PROCÉDER à la nomination de M. Patrick Auger au poste de directeur (par intérim) du Service de sécurité incendie;

ADOPTÉE

2013-05-13-087

ACQUISITION D'UNE TABLETTE ÉLECTRONIQUE POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT que le Service de sécurité incendie doit se procurer une tablette électronique pour effectuer les inspections des édifices à risque élevé et très élevé;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACQUÉRIR une tablette électronique CL 910 avec support véhiculaire de la firme MicroGest Informatique de St-Tite au montant de 1 900\$ plus taxes;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 23 03000 527 « Ameublement de bureau incendie »

ADOPTÉE

2013-05-13-088

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LE FORAGE DE Puits EXPLORATOIRES DANS LE SECTEUR DU PIED DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT QU'un levé géophysique a été réalisé par la firme Mission HGE en avril dernier dans la zone d'étude numéro 6 du secteur du Pied de la Montagne;

CONSIDÉRANT que sur la base des résultats obtenus, deux forages exploratoires sont recommandés;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offre sur invitation a été fait auprès de trois firmes et que les résultats sont les suivants :

Les Forages LBM / Victoriaville	39 953.81\$
Groupe Puitbec / Victoriaville	40 827.62\$
Samson & Frères / St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	38 824.76\$

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir octroie un contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence Samson & Frères inc. de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, au montant de 38 824.76\$ (taxes incluses) pour la réalisation de deux forages exploratoires et ce, tel que décrit dans leur offre de services professionnels du 26 avril 2013;

D'IMPUTER cette dépense à la programmation de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec.

Madame la conseillère Danielle D. DuSablou est contre.

ADOPTÉE

2013-05-13-089

TRAVAUX ENTOURANT LE DOSSIER DE L'AQUEDUC DU PIED DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT l'exaspération générale relative aux travaux entourant le dossier de l'aqueduc du Pied de la Montagne;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir adresse une lettre aux autorités compétentes pour dénoncer cette situation.

ADOPTÉE

2013-05-13-090

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ À LA FIRME DESSAU / ASSISTANCE TECHNIQUE TECQ 2010-2013

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit déposer rapidement au MAMROT une programmation en regard de la TECQ 2010-2013;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE la municipalité de Saint-Casimir octroie un contrat de gré à gré à la firme Dessau pour la préparation de la programmation en regard de la TECQ 2010-2013 et ce, tel que décrit dans leur offre de services professionnels du 18 avril 2013, au montant de 4 200\$ (plus taxes)

D'IMPUTER cette dépense à la programmation de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec.

ADOPTÉE

2013-05-13-091

ANNULATION D'UN SOLDE RÉSIDUAIRE / RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 101-2010

ATTENDU QUE la municipalité de St-Casimir a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 101-2010 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 208 600\$;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 164 400\$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 101-2010 pour réduire le montant de la dépense de l'emprunt.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement numéro 101-2010 soit réduit de 373 000\$ à 208 600\$;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

2013-05-13-092

ANNULATION D'UN SOLDE RÉSIDUAIRE / RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 114-2011

ATTENDU QUE la municipalité de St-Casimir a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 114-2011 selon les coûts prévus initialement soit 190 000\$;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Casimir a reçu une somme de 95 000\$ de la SHQ en regard du règlement d'emprunt 114-2011;

ATTENDU QU'AUCUN montant de l'emprunt ne sera financé de façon permanente;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Casimir désire approprier à même le fonds général un montant de 95 000\$;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 95 000\$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 114-2011 pour préciser le financement de la dépense.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement numéro 114-2011 soit réduit de 95 000\$ à 0\$;

QUE la municipalité de St-Casimir approprie à même le fonds général une somme de 95 000\$ pour payer la dépense prévue au règlement numéro 114-2011;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire.

ADOPTÉE

2013-05-13-093

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES AU 31 MARS 2013

En vertu de l'article 176.4 du Code municipal, Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier dépose à cette séance les états financiers cumulatifs au 31 mars 2013. Une copie de ce document est remise à chaque membre du conseil.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers se terminant le 31 mars 2013.

ADOPTÉE

2013-05-13-094

PROCLAMATION DU JOUR DE L'ABEILLE À MIEL

CONSIDÉRANT le rôle prédominant des abeilles à miel en regard de la pollinisation des plantes et des arbres fruitiers;

CONSIDÉRANT qu'il est important de sensibiliser davantage la population à l'importance de ce rôle;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir proclame le 29 mai 2013 « Jour de l'Abeille à miel »;

QU'UNE copie de cette résolution soit transmise à M. Gerry Ritz, ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

ADOPTÉE

2013-05-13-095

CONTRAT POUR LES BIBLIOTHÈQUES AFFILIÉES / RÉSEAU BIBLIO CNCA

CONSIDÉRANT que ce contrat n'a pas été mis à jour depuis 1996;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun d'actualiser celui-ci pour mieux refléter la réalité;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le maire, M. Dominic Tessier Perry ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, soient autorisés à signer ledit contrat.

ADOPTÉE

2013-05-13-096

ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-MAGNAN

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun d'actualiser les règlements de la bibliothèque à la suite de l'entente intermunicipale avec la municipalité de St-Thuribe;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de St-Casimir adopte les règlements de la bibliothèque Jean-Charles-Magnan (version mai 2013).

ADOPTÉE

2013-05-13-097

MOBILISATION DU MILIEU MUNICIPAL EN REGARD DE LA LOI-CADRE SUR LA DÉCENTRALISATION

ATTENDU QUE, plus que jamais, le développement des régions du Québec passe par une véritable décentralisation des pouvoirs pertinents au développement local et régional et répond au vœu des élus municipaux d'occuper d'une façon dynamique le territoire en ayant en mains les leviers essentiels pour assurer le développement durable des collectivités locales et supralocales;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de la décentralisation dans l'occupation dynamique du territoire et le rôle déterminant des MRC dans la réussite de cette décentralisation;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec, par la voix de sa première ministre lors du discours inaugural en novembre 2012, s'est engagé à adopté une loi-cadre sur la décentralisation au cours de son présent mandat, engagement confirmé par la nomination d'un sous-ministre associé aux Régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dédié à l'élaboration du projet de loi-cadre sur la décentralisation annoncé pour le printemps 2013;

ATTENDU QUE la première ministre, madame Pauline Marois, réaffirmait son intention, lors du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités du mois de septembre 2012, à l'effet d'adopter une loi-cadre sur la décentralisation dans un horizon court;

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, confirmait à la FQM cet engagement de présenter dès ce printemps une loi-cadre sur la décentralisation;

ATTENDU QUE l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de décentralisation, et ce à l'échelon de la MRC, est la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économique dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

ATTENDU QUE l'Organisation de coopération et de développement économiques concluait ce rapport en affirmant que « Le Québec doit renforcer le pouvoir politique supralocal » précisant que selon le principe de la subsidiarité, la MRC est le niveau administratif le plus pertinent pour une approche territoriale renforcée et porteuse d'avenir;

ATTENDU QUE plusieurs politiques et programmes gouvernementaux, en plus de la Politique nationale de la ruralité, reconnaissent déjà l'échelon supralocal (MRC) comme niveau pertinent de délégation de responsabilités et de compétences tels les schémas d'aménagement et de développement des territoires, les schémas de couverture de risques, la gestion des matières résiduelles et la gestion du transport collectif;

ATTENDU QUE l'entité MRC est le lieu reconnu de la complémentarité rurale-urbaine dimension incontournable d'une dynamique territoriale forte qui se doit d'être reconnue et inscrite dans la future loi-cadre sur la décentralisation;

ATTENDU QUE les associations municipales ont signé, en 2004, un protocole d'entente avec le gouvernement du Québec dans le but d'entamer le processus de décentralisation, mais que celui-ci ne s'est jamais véritablement concrétisé;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités déposait un mémoire en 2005 plaidant pour un projet de loi-cadre sur la décentralisation « Pour un État de proximité et une autonomie des communautés » suite à une large consultation de ses membres et où l'on affirmait que toute démarche de décentralisation devrait tendre au renforcement des MRC, les reconnaissant comme lieu privilégié de la démocratie locale et du transfert de compétences pour une dynamique accrue des territoires;

ATTENDU QU'en 2010, la Fédération québécoise des municipalités réitérait la volonté que la MRC soit l'instance reconnue dans la mise en œuvre de la Loi-cadre sur l'occupation et la vitalité des territoires, et que cette résolution a reçu l'appui de plus de 600 municipalités et MRC;

ATTENDU QUE le *momentum* politique actuel sans précédent et l'invitation du présent gouvernement de concrétiser la décentralisation et ainsi doter les régions de véritables leviers essentiels à leur développement;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis

ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de déposer son projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013;

DE CONFIRMER dans cette Loi l'échelon supralocal qu'est la MRC comme lieu de la décentralisation pour assurer le développement durable des territoires du Québec :

D'ACHEMINER copie de la présente résolution à la première ministre, Mme Pauline Marois, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, aux partenaires de la ruralité, à la Fédération québécoise des municipalités.

Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville est contre.

ADOPTÉE

DIVERS

A) Rapport du directeur sur la santé publique de la Capitale-Nationale

À la suite de la sortie de ce rapport et des conclusions auxquelles il arrive, Mme Danielle D. DuSablon demande la mobilisation des élus du secteur Ouest afin de prendre position.

B) Lettre adressée à M. Jean Douville

Mme Danielle D. DuSablon s'enquiert de la teneur de cette lettre laquelle vise la propriété de M. Jean Douville. M. Dominic Tessier Perry lui indique que le sujet sera discuté au cours de la prochaine réunion de travail.

2013-05-13-098

C) Invitations aux activités

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Danielle D. DuSablon

APPUYÉ PAR : Monsieur Martin Denis

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE Mme Danielle D. DuSablon participe à la revue annuelle du Corps de Cadets de St-Marc;

D'ACHETER un (1) billet pour le tournoi de golf de la Commission scolaire de Portneuf au montant de 160.00\$/personne.

D'ACHETER un (1) billet pour le tournoi de golf de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf au montant de 175.00\$/personne.

D'IMPUTER ces dépenses au poste budgétaire 02-11000-339 « Dépenses de communications »

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2013-05-13-099

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Martin Denis à 21h50.

René Savard,
Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire